Résolution n° 66/2012

TITRE :	Mesures pour assurer notre avenir au moyen de la prévention des blessures
OBJET :	Santé
PROPOSEUR(E) :	R. Donald Maracle, Chef, Mohawks de la baie de Quinte, Ont.
COPROPOSEUR(E) :	Peter Collins, Chef, Première Nation de Fort William, Ont.
DÉCISION :	Adoptée à l'unanimité

ATTENDU QUE :

A. Les blessures sont la principale cause de morbidité et de mortalité parmi les citoyens des Premières Nations âgés de 1 à 44 ans, et le taux d'incapacité parmi les Premières Nations est de 31 %, soit le double de la moyenne canadienne;

B. Les blessures intentionnelles et non intentionnelles constituent un problème grave à l'échelle nationale parmi les Premières Nations et représentent l'une des plus grandes menaces qui planent sur la santé et le bien-être des prochaines générations de Premières Nations. Selon une étude importante, les facteurs de risque étant à l'origine des blessures sont la situation socioéconomique précaire, la santé mentale et la toxicomanie;

C. Selon les conclusions récentes de l'Enquête régionale sur la santé des Premières Nations de 2008-2010 :
   - Près d'un adulte sur cinq (18,6 %) a déclaré s'être blessé au cours des 12 mois précédant l'enquête;
   - Les « chutes et faux-pas » sont les principales causes de blessures; ces facteurs sont mentionnés dans plus d'un tiers (35,2 %) des déclarations d'adultes des Premières Nations ayant subi une blessure;

Copie certifiée d'une résolution adoptée le 6e jour de décembre 2012 à Gatineau, QC

SHAWN A-IN-CHUT ATLEO, CHEF NATIONAL

- Les agressions, y compris la violence domestique ou familiale, sont la cause d'environ une blessure sur dix (10,9 %);
- Plus des deux tiers des cas de personnes blessées à l'issue d'une agression (familiale ou autre) comprennent la consommation de substances;
- Le pourcentage d'adultes des Premières Nations qui ont déclaré avoir tenté de se suicider à un certain moment de leur vie (13,1 %) est plus important que le pourcentage d'adultes de l'ensemble de la population canadienne ayant déjà songé au suicide (9,1 %);

D. Les blessures sont prévisibles et évitables. Des initiatives nationales et régionales de prévention des blessures des Premières Nations, qui comprennent des activités de recherche, de surveillance, de formation, d'éducation, de planification et de coordination destinées à faciliter le lancement d'initiatives communautaires éprouvées et culturellement adaptées, améliorent considérablement la vie des personnes, familles et communautés;

E. La résolution 57-2009, qui a été adoptée par les Chefs en assemblée en décembre 2009, appuie l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie globale nationale de prévention des blessures destinée à réduire les risques et à promouvoir les facteurs de protection au moyen de ressources servant à soutenir des initiatives nationale, régionales, territoriales et communautaires;

F. Les compressions budgétaires appliquées au printemps 2012 ont complètement mis fin aux ressources permettant à l'Assemblée des Premières Nations de soutenir la coordination et la planification nationales en collaboration avec le groupe de travail régional des Premières Nations pour la prévention des blessures (GCRPNPB).

POUR CES MOTIFS, les Chefs en assemblée :

1. Enjoignent l'Assemblée des Premières Nations et le Chef national de coordonner et de faciliter des efforts de défense d'intérêts à l'échelle nationale en matière de prévention des blessures.

2. Soutiennent la décision d'appeler tous les niveaux de gouvernement et tous les ministères concernés par les services sociaux, l'éducation, l'emploi, la justice et la sécurité publique, y compris Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, à fournir immédiatement des ressources pour soutenir l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie et d'une initiative globales nationales visant à mettre en place des programmes communautaires et à réduire le fardeau des blessures dans les communautés pour l'avenir de nos futures générations.

Copie certifiée d'une résolution adoptée le 6e jour de décembre 2012 à Gatineau, QC

SHAWN A-IN-CHUT ATLEO, CHEF NATIONAL